Projet ESOP (European Society of Oncology Pharma

- Centres d'échanges -

Objectifs

- Développer et promouvoir la formation et les compétences dans le domaine de la pharmacie oncologique au sein de l'Europe
- Promouvoir les échanges de connaissances, d'informations et d'activités « d'excellence » au sein de notre communauté
- Faciliter l'unification des activités pharmaceutiques dans le respect des spécificités et des différences de chaque pays

Principes

- L'ESOP propose aux pharmacies hospitalières de tous les pays européens d'identifier leur service comme centre d'accueil et d'excellence pour des activités susceptibles d'entrer dans le programme de centres d'échange (« *centers of exchange* »)
- Pour être labellisé comme centre d'échange, le service doit compléter un formulaire d'inscription qui décrit les différentes activités pharmaceutiques oncologiques au sein de l'hôpital
- Le pharmacien responsable du programme d'échange doit être clairement identifié, ainsi que tous les pharmaciens impliqués dans le programme
- Il est nécessaire d'indiquer toutes les Informations relatives à l'organisation et au programme d'échange ainsi que le rôle des pharmaciens impliqués dans le programme durant l'accueil du collègue européen
- Les différentes activités pharmaceutiques (avec le pharmacien associé) doivent être clairement indiquées dans le formulaire d'inscription

Toutes les activités du service n'entrent pas dans le programme d'échange : seules les activités considérées par le service comme des activités de référence voire d'excellence doivent être intégrées au programme

Les informations pratiques relatives au séjour, incluant les informations financières (coût moyen d'hébergement dans la ville d'accueil, possibilité ou non d'utiliser le self de l'hôpital,….) sont à préciser. Le pharmacien responsable du programme doit pouvoir répondre aux questions relatives à l'établissement d'un budget de séjour pour son collègue européen (budget prévisionnel)

La langue de travail pouvant être utilisée au cours de l'accueil par le pharmacien responsable du programme et des collègues impliqués devra être indiquée. Nous recommandons la pratique d'un anglais professionnel courant. L'utilisation seule du français n'est pas rédibitoire mais seuls des francophones pourront être accueillis.
Les propositions et fiches d'inscription sont à envoyer à Christophe BARDIN, responsable ESOP du programme "centers of exchange". La validation définitive du service comme centre d'accueil sera faite par un groupe associé au bureau de l'ESOP. Le responsable ESOP du programme, ainsi que la SFPO pourra aider le centre d'accueil postulant dans sa démarche d'inscription.

Après validation du service comme centre d'accueil, les informations relatives au service dans le cadre du programme seront disponibles sur le site de l'ESOP et de la SFPO.

Dr Christophe BARDIN, Bureau de la SFPO
Responsable ESOP du programme Centers of Exchange
christophe.bardin@aphp.fr